

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 MARS 2009

Président : Mr Guy LOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Pascale GAY

Présents : Mmes Maryse PETIT - Josiane DUMONT - Claudette TISSOT - Danielle DURAND - Pascale GAY - Pascale ODIN - Geneviève PLAT - Evelyne VEROT Mrs Bernard TISSOT - Michel BADOT - Vincent NICOT - Jean-Claude FEVRE –

Absents : Absents excusés: Mr Claude MULLIERE pouvoir Mr Jean-Claude FEVRE - Mr Jean-Patrick BROUX pouvoir Mr Guy LOMBARD.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

### REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2009 :

Mr le Maire propose de réviser à la hausse les tarifs à appliquer pour la redevance assainissement en raison notamment de la hausse de la taxe instituée par l'agence de l'eau pour la modernisation des réseaux de collecte. Il est suggéré 38€ pour le forfait d'une consommation inférieure ou égale à 40 m3 ; 0.95€ le m3 au dessus de 40 m3.

Le Conseil valide cette proposition.

### BUDGET ASSAINISSEMENT 2009 :

Monsieur le Maire présente le document détaillé avec les résultats d'exécution ;

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif assainissement de l'exercice 2009 équilibré en recettes et en dépenses à la somme de :

- Fonctionnement : 11 319 €
- Investissement : 28 714 €

### VOTE TAUX D'IMPOTS DIRECTS :

Mr le Maire présente au Conseil l'état de notification des taux d'imposition 2009 des quatre taxes directes locales transmis par les services fiscaux et propose le maintien des taux 2008.

Le Conseil décide de maintenir les taux actuels pour ces taxes, soit :

- Habitation : 9.39%
- Foncier bâti : 11.34%
- Foncier non bâti : 34.11%
- Professionnelle : 6.89%

.....

### - BUDGET PRIMITIF COMMUNE :

Mr le Maire présente le projet détaillé pour les deux sections.

Le Conseil adopte le budget communal équilibré en recettes et en dépenses à la somme de:

- Fonctionnement : 903 317 €
- Investissement : 639 719 €

### - RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVENIR :

Mr le Maire fait le bilan des 2 années de travail de Mr Jacques GUILLET actuellement employé en contrat Avenir (CA). Il fait part au conseil la possibilité de renouveler ce contrat pour une année. Le Conseil accepte de renouveler ce CA dans le but de compléter la formation de Mr GUILLET.

### MAINTIEN DES AGENTS ONF :

Mr le Maire présente au Conseil un courrier de la FNCOFOR (Fédération Nationale des Communes forestières) demandant aux communes forestières leur soutien dans le cadre du maintien du service public de la forêt et par conséquent des agents patrimoniaux. Le Conseil appuie cette demande.

### TRAVAUX ONF 2009 :

Mr le Maire présente un devis relatif aux travaux 2009 sur lequel plusieurs points ont été revus soit une dépense d'investissement qui correspondrait à 8000 €.

Le Conseil accepte ce montant et autorise le Maire à signer le devis.

#### MODIFICATION DE L'EMPRISE DE LA RD 160 :

Suite à une rencontre en Mairie avec la DRI concernant le projet de modification de l'emprise de la RD 160 au centre bourg dans le but d'améliorer la sécurité, Monsieur le Maire propose de prendre une délibération relative aux conditions de rétrocession d'une partie du domaine privé communal au département. Il informe également que les frais seront à la charge de la commune. Le Conseil valide le projet et autorise le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

#### AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG :

Dans le cadre de ce projet, Monsieur le Maire propose de retenir le cabinet qui assurera la mission SPS et effectuera le contrôle technique. Au vu des différentes propositions, le Conseil décide de retenir le cabinet SOCOTEC.

#### REHABILITATION APPARTEMENT ECOLE:

De même que pour le centre bourg, Mr le Maire propose d'étudier les devis présentés pour la mission SPS et le contrôle technique. Le conseil retient le cabinet SOCOTEC.

Monsieur le Maire fait part au Conseil d'une demande de la directrice de l'école primaire souhaitant renouveler une partie des manuels scolaires. Il propose de prendre en charge le remplacement de plusieurs séries de livres dans le but d'améliorer la qualité des supports de travail des élèves. Le Conseil accepte de donner suite partiellement à cette demande.

Mr Bernard TISSOT annonce une prochaine réunion de la commission Equipement Rural le 30 mars 2009.

Mme Claudette TISSOT rend compte de la dernière réunion de la commission Equipement, Bâtiments et Environnement. Elle fait part des différents aménagements d'espaces publics qui sont prévus ou à l'étude pour cette année. Elle annonce que le nouveau mobilier de la classe de Mme GENIAUX sera installé pendant les vacances de printemps ; cette salle de classe sera également remise en peinture.